Image not found or type unknown

Rétention de bien en garantie de paiement

Par **clo**, le **19/06/2008** à **17:23**

un commerçant refuse le paiement par carte bancaire à son client en raison du montant trop faible du
prix à payer.
Le client part retirer du liquide en laissant au préalable un objet (portable, carte grise),en garantie du paiement dû, au vendeur .
le commerçant est -il en droit de réclamer ce genre de garantie ?
quel fondement juridique peut être soulevé ?

Merci de votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés